

5^e Journal du Lot 5^e

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

A PROPOS D'UNE GRACE

En signant la grâce de Soleilland, le Président de la République s'est attiré le blâme d'une bonne moitié de la presse parisienne et de la presque unanimité de l'opinion : celle-ci fut, dès le début, particulièrement sévère pour ce satyre et peu de criminels ont à ce point encouru l'universelle horreur et l'universelle réprobation.

Mais l'opinion ne juge point avec la prudence du médecin psychologue pas plus qu'elle ne juge avec l'indulgence du philosophe soucieux du problème de la responsabilité.

Si le médecin, en l'espèce, s'est prononcé pour la culpabilité du monstre, le philosophe tout au moins a dû probablement faire des réserves.

Les actes de cette catégorie ne sont point de ceux dont l'idée surgisse en des cerveaux équilibrés, et il n'est pas besoin de se perdre dans les obscurs détours de la psychiatrie médicale pour posséder, en faveur, de l'irresponsabilité, de fortes présomptions.

Il est des crimes où l'automatisme de l'impulsion mauvaise s'accuse avec une telle évidence qu'il devient difficile, pour la société, de proportionner, comme le voudrait rigoureusement la mathématique pénale, la sévérité de la peine à l'importance et à la nocivité de l'infraction. Lorsque, sous l'influence de la morale kantienne, qui est devenue presque sans transformations notre morale officielle, gouvernementale et laïque, l'on fait de l'idée de responsabilité la clef de voûte de l'ordre moral, il est assez naturel que les criminels impulsifs bénéficient de cette générale tendance, et la foule indignée, baignée d'humanitarisme, d'individualisme et de kantisme, qui demande la tête de Soleilland au président Fallières n'est pas beaucoup dans la logique de son temps.

Mais la question est de savoir, si, en saine raison, ce n'est pas la foule qui dit vrai. Or, elle se contredit, mais elle dit vrai.

Voilà déjà fort longtemps que le déterminisme a essayé de chasser l'idée de responsabilité du domaine de la philosophie pénale.

Qui dit responsabilité, dit libre arbitre ; le déterminisme ne pouvant, sans la transformer tout au moins ou sans se contredire, accepter l'idée de responsabilité. La société a moins de soin lui le droit de punir que le devoir de préserver ses membres contre les actes dangereux ou criminels.

Le point délicat est de savoir comment s'exercera cette préservation, sera-ce par le bague, par la cellule ou par la guillotine !

Le bague est coûteux, la cellule rend fou, et il est difficile d'admettre qu'un irresponsable meure par la main du bourreau.

C'est pour cela que les criminalistes déterministes se sont, malgré les déficiences des peines subsistantes, prononcés pour l'abolition de la peine de mort.

Quel que soit le danger de leurs conclusions, leur tentative a produit tout au moins cet excellent résultat de nous rendre soupçonneux à l'égard de l'idée ancienne de responsabilité.

Il ne s'agit donc plus exclusivement pour nous de savoir si nous sommes responsables, demi-responsables ou irresponsables ; il ne s'agit plus exclusivement de savoir s'il en est ainsi du criminel ; ce sont là des discussions qui valent mieux aborder avec les humbles lumières du sens commun, et tenir compte, pour établir le degré de responsabilité, des simples moyens dont se servirait, pour porter un jugement moral sur son semblable, un homme de raison et de sens moral.

Car si l'on veut à tout prix donner à l'idée de responsabilité sa vieille importance et prononcer la peine suivant les indications rigoureuses de la morale en cours, ce n'est point seulement l'impulsif qu'il faudra gracier, mais le voleur et l'escroc héréditaires, mais l'assassin dont l'éducation

est toute familiale ; il faudra apprécier les influences du milieu, supporter l'action et la réaction heureuses ou néfastes de l'environnement, des événements, et des lieux. Or toutes ces analyses, qui demanderaient autant d'histoires d'âmes et autant de monographies difficiles, ne sont pas à la portée de la justice, qui est faite pour assurer l'ordre dans la société et a un but pratique beaucoup plus que spéculatif.

La justice devrait donc après avoir, suivant les lumières ordinaires du sens commun, établi approximativement le degré de responsabilité de chaque prévenu, tenir compte surtout de l'intérêt de la société, et se préoccuper, pour son verdict, moins d'une adaptation chimérique de la peine au délinquant, que du fait matériel incriminé et du retentissement social de la peine.

Cette conception du droit pénal, dont M. Baudin s'est fait le vigoureux apôtre, est évidemment, avec son air de réaction, fort audacieuse et très révolutionnaire.

Elle implique une sorte de sacrifice de l'individu à la société, et notre individualisme officiel répugne théoriquement à ce sacrifice. Et ce n'est pas pour la première fois ici que nous surprenons la lutte entre les deux idées-pôles de l'ordre social, l'idée individualiste que certains accusent jusqu'à l'anarchisme, l'idée solidariste que beaucoup exagèrent jusqu'à l'autocratie. Il s'agit, ici, comme toujours, de trouver pratiquement la conciliation entre ces deux principes, et il paraît bien que la conciliation s'opère suffisamment dans un système pénal qui veut que la peine soit à la fois une punition pour le coupable et un exemple social.

Ce système, outre sa valeur pratique, a le mérite de rester en dehors de toutes les discussions obscures multipliées autour du problème de la responsabilité ; s'il fallait, en attendant la solution définitive, laisser croître la progression des délits et des crimes, nous ne trouverions plus bientôt, dans la société qu'une poignée de médecins et de philosophes de Bizance, en proie à de vaines angoisses métaphysiques, tandis qu'autour d'eux l'humanité se livrerait aux petits jeux antiques de la barbarie.

Et même, car il faut avoir toute sa franchise, il est bon, il est urgent que le souci de l'exemple à faire prédomine pratiquement sur celui de la punition à infliger ; la Justice a pour fonction, moins de donner le martinet à des individus récalcitrants, que de donner l'impression forte d'un ordre respecté. Toutes les fois qu'elle dose la peine elle risque de se tromper quant à l'individu ; il faut en prendre son parti, l'infaillibilité n'est pas plus sous la toque du magistrat que sous la tiare du pape ; les listes des erreurs judiciaires sont là pour nous éclairer sur les faiblesses de la Justice ; mais c'est lui jouer un fort vilain tour que de ne voir que ce côté périlleux de son rôle, où la justice devient auguste c'est quand elle offre au corps social en exemple les victimes que son bras parfois injuste vient de faire ; par l'effet préventif de la répression, fut-elle injuste ; la Justice mérite qu'on l'honore.

Et donc, il peut se faire que Soleilland soit irresponsable ; mais outre que la question pour un homme de bon sens, présente d'inextricables difficultés, il n'importe pas beaucoup, si l'on s'affranchit hardiment de tous les préjugés exagérément individualistes qui encombrant notre atmosphère morale, que Soleilland continue de vivre ; c'est un assez triste spécimen d'humanité inférieure ; et sans vouloir exiger qu'on pratique la taille de l'humanité en vue de l'obtention de surhommes plus ou moins beaux et plus ou moins parfaits, sans vouloir même faire montre d'une sévérité spartiate à l'égard des estropiés moraux, dont quelques-uns sont amendables, on pourrait à la rigueur demander la mort de Soleilland, même dans l'hypothèse de l'irresponsabilité.

Car s'il est irresponsable, cet homme n'est point amendable.

Mais, irresponsable ou responsable Soleilland est tout à l'heure pour l'opinion, un monstre qui fait école. Son acte est le point de départ d'une véritable épidémie. Que devant la gravité de ce phénomène social le magistrat suprême de la République ait hésité à cause d'un obscur problème métaphysique, voilà ce que la foule n'a pas compris. Nos sociétés, qui sont pourtant militaristes, et connaissent encore, en leurs éléments virils le mépris fécond de la mort, se livrent à une contradiction lamentable toutes les fois qu'elles hésitent à verser le sang immonde de ces criminels populaires. Nous avons vu de tout temps des sacrifices de vies humaines à la prospérité nationale ou sociale ; les guerres elles-mêmes sont de grands sacrifices collectifs imposés aux soldats pour la survie de la Patrie ; nous ne devrions donc pas nous étonner de l'immolation pénible mais nécessaire d'un criminel à l'ordre social, lorsque son crime est devenu le principe d'une imitation énervante et dangereuse ; le principe chrétien du crucifié émissaire est une folie mystique, je le veux bien. Mais c'est une grande vérité sociale.

MATHOS.

EN RUSSIE

L'agitation dans l'armée

Trois révolutionnaires, travestis en militaires, ont pénétré, à six heures du matin, dans la caserne du régiment de Brest et ont tenté de provoquer un soulèvement armé. Grâce à l'opposition de l'officier de service, cette tentative a échoué. Les révolutionnaires se sont retirés en se dispersant et en tirant de nombreux coups qui ont blessé mortellement un commandant de bataillon et un capitaine.

Des recherches ont été faites sans aucun succès.

INFORMATIONS

Voyage du président de la République

M. Fallières, président de la République s'est rendu dimanche, dans le Lot-et-Garonne.

Parti samedi soir de Rambouillet, M. Fallières est arrivé dimanche matin à Marmande où il a été reçu par une foule énorme.

De chaleureuses ovations ont accueilli le président de la République.

A midi dans la cour du vieux collège de Marmande, a eu lieu le banquet qui était offert à M. Fallières par la municipalité de Marmande.

A la fin du dîner des toasts ont été portés par le maire auquel M. Fallières a répondu.

M. Fallières a quitté Marmande dimanche soir pour se rendre à Montpélier, où le président de la République a tenu à aller lui-même voir les désastres provoqués par les orages de ces derniers jours.

M. Briand dans la Loire

M. Briand, ministre de l'Instruction publique est allé dimanche présider un banquet démocratique organisé en son honneur à Saint-Chamond, à l'occasion de la première réunion de la fédération des Comités socialistes de la circonscription de Saint-Etienne.

Il a prononcé un discours très important qui a été accueilli par les braves de tous les congressistes.

Voici un passage des plus caractéristiques de ce discours :

« Nous sommes des républicains, des démocrates ; nous sommes et nous restons patriotes, et il est même humiliant qu'il faille produire des affirmations semblables. Les socialistes doivent le dire bien haut, le développement de leurs idées est lié au maintien de l'intégrité de la France. Les révolutionnaires n'admettraient pas qu'on portât la main sur leur personne ; ils n'hésiteraient pas, s'ils

étaient attaqués, à recourir à la force et ils détiennent ce même droit à la collectivité nationale. Il y a là quelque chose de pitoyable. Nous avons confiance dans le bon sens du pays et particulièrement de la classe ouvrière pour faire justice de pareilles théories.

Le gouvernement qui est au pouvoir a connu bien des difficultés ignorées des cabinets précédents, difficultés d'ordre intérieur et difficultés d'ordre extérieur. Il s'est employé à les résoudre, et ce n'est pas le flatter que de dire qu'il n'y a pas trop mal réussi. La tâche qui lui incombe est encore lourde. Des questions très graves sont à l'ordre du jour. En premier lieu viennent les retraites ouvrières que les républicains ont le désir de voter. D'autres réformes, d'ordre fiscal notamment, sont à faire et ce ne sera pas trop de l'accord de tous les républicains et de tous les socialistes pour assurer le triomphe.

La classe ouvrière n'a rien à attendre des mouvements de convulsion qu'on tente de provoquer. Pour que nos idées triomphent, il faut un insaisissable effort de propagande et d'organisation.

Si certaines violences venaient à se produire, il se pourrait que l'opinion publique se laissât entraîner à une panique et ce serait la réaction qui en bénéficierait. Au surplus, le parti unifié devra s'expliquer catégoriquement. Une demi-opinion ne sera plus possible. On ne pourra plus dire qu'on sera patriote dans certains cas et qu'on ne le sera pas dans certains autres. Si comme on l'a préconisé, il fallait, lors d'une déclaration de guerre, convoquer les troupes pour savoir qui est l'agresseur, la question serait réglée bien avant la réunion d'un pareil Congrès, et vous devinez au détriment de qui elle le serait.

Bebel avait bien raison lorsqu'il disait que la guerre est une chose atroce, qu'il faut tout faire pour l'éviter, mais une fois la guerre déclarée, qu'il fallait faire son devoir ».

Petites Nouvelles

On annonce que l'abbé Hutin, curé schismatique de Culy, dont il a été tant parlé, vient de quitter sa paroisse. Il serait parti pour l'Amérique.

Dimanche a eu lieu à Médon, l'inauguration du service des nourrissons débilés installé dans la maison de Zola.

Une dame Justin, du Creusot, âgée de 22 ans, a mis au monde 3 filles qui se portent bien.

On assure que le roi Edouard VII vient de recevoir l'invitation très cordiale de se rendre officiellement à Paris l'année prochaine. Il resterait 3 ou 4 jours avec la reine dans la capitale.

CHRONIQUE LOCALE

L'Algérie et la défense nationale

Dans le *Stécle*, M. T. Desachy publie sur « l'Algérie et la défense nationale » une remarquable étude, d'après une étude non moins remarquable que fit sur cette question M. le commandant Passols, le distingué et si sympathique commandant du bureau de recrutement de Cahors.

Nous avons publié l'an dernier dans le *Journal du Lot*, une analyse succincte de l'ouvrage de M. le commandant Passols sous ce titre : « L'Algérie et la simulation des indigènes musulmans. » Etudes sur les ressources militaires de l'Algérie ».

Nous sommes aujourd'hui heureux de publier les articles de M. T. Desachy qui font ressortir avec force l'excellence de l'œuvre de M. le commandant Passols.

L'heure n'est-elle pas venue d'étendre aux « sujets français » d'Algérie l'impôt du sang demandé aux citoyens ? Le doute ne nous paraît plus permis, s'il l'a jamais été. On pourra s'en convaincre à la lecture d'une excellente étude de M. le commandant Passols, écrite il y a déjà trois ans, mais que l'« alerte » de 1905 a maintenu au premier plan de l'actualité d'où ne saurait certes le faire déchoir la trêve fragile et boiteuse d'Algésiras. Tous les arguments décisifs nous sont présentés là à l'appui de cette grande mesure, dont la

portée serait double, militaire et civile. Car en même temps qu'elle consoliderait singulièrement notre organisation militaire, elle ferait faire un pas décisif à cette politique de rapprochement, de l'Association des races dominatrices et dominées dont nous parlons souvent, que nous n'appliquons jamais, bien qu'un salutaire avertissement venu d'Extrême-Orient nous en ait rappelé l'urgence. L'antagonisme entre indigènes et émigrés est fait surtout de malentendus et d'ignorance réciproque. Il diminue sensiblement, quoiqu'on en dise, avec les progrès de la colonisation, qui met en contact les deux peuples, les mêle et fusionne leurs intérêts. Mais l'œuvre de la colonisation est lente. Elle n'aura pas pénétré de sitôt dans toutes les régions de l'Algérie. Bien plus rapidement le passage en commun sous les drapeaux de tous les habitants du bled, colons et bédouins, réaliserait cette utile friction.

Nos sujets musulmans d'Algérie sont les premiers soldats du monde. Ils ne le cèdent en rien aux Japonais comme sobriété et mépris de la mort. Ils leur rendraient des points comme endurance et entraînement physique. La rude existence du gourbi, qui élimine les faibles, sélectionne une forte race, dont la mentalité, l'organisation sociale, le système d'administration même, plus militaire que civile, font une véritable pépinière de soldats de métier. Pour qui a pratiqué une fois les bédouins, il n'est pas contestable que l'impôt du sang leur serait plus léger que l'autre. La preuve en est dans l'empressement que nous avons toujours trouvé chez eux à s'enrôler sous nos drapeaux pour une paye bien modique, et à mobiliser leur *goums*. La vie de caserne, — tout est relatif, — serait, du reste pour le Bédouin, une très réelle amélioration matérielle de son sort. Il n'est pas douteux qu'il ne l'accepte, surtout si nous savons — comme l'équité nous en ferait d'ailleurs un devoir — leur offrir en retour la raisonnable contrepartie — une accession progressive — à l'élargissement aux emplois publics, et la naturalisation à effets gradués. Ces dernières mesures — dont tout le monde reconnaît la nécessité depuis 75 ans, sans que jamais on se décide à les appliquer — pourraient seules combler le fossé, toujours profond, entre nos sujets musulmans et nous. Elles ne se comprendraient pas plus sans l'impôt du sang, qui en serait le prix logique, que l'impôt du sang ne se comprendrait sans ses légitimes compensations. Il y a donc bien solidarité et harmonie parfaite entre les deux grandes réformes qui feront l'Algérie plus française et notre organisation militaire plus solide.

Étrange incohérence de notre politique coloniale ! Dans nos possessions les plus lointaines, en Indo-Chine, à Madagascar, nous avons déjà appliqué la conscription à des races pourtant dépourvues d'aptitudes militaires voire même parfois rebelles à l'idée militariste comme le constatait récemment ici M. de Lanessan. En Algérie, prolongement géographique de notre pays, contrée déjà bien autrement française que ne le seront jamais ces régions tropicales, nous n'avons pas encore songé à enrôler des indigènes qui, tous, naissent avec le militarisme dans le sang, ne rêvent que plaies et bosses et chanson de la poudre ! Il ne s'agirait pourtant pas d'innover. Le service obligatoire existe déjà en d'autres terres musulmanes. Sans parler de la Turquie, puissance islamique, qui l'a mis en vigueur chez elle, l'Autriche prélève en Bosnie — où elle n'exerce cependant qu'un pouvoir légalement précaire — un contingent très important. Bien mieux, nous appliquons déjà nous-mêmes la conscription en Tunisie, pays rattaché à la France cinquante ans après Alger. Nous n'y avons pas eu d'ailleurs le mérite de cette initiative qui fut prise par un ancien bey, bien antérieurement à notre occupation, sur des conseils français. Il est vrai.

La fête fut admirable d'organisation, de cohésion et d'enthousiasme, la joie éclatait débordante du cœur de tous, car pour la première fois, Limogne avait l'honneur de réunir dans son sein une foule venue spécialement pour fêter un succès républicain.

Après la réception des invités qui eut lieu aux sons de la *Marseillaise* jouée par une excellente fanfare, dans la cour de l'immeuble du sympathique docteur Aymard, président du Comité radical de Limogne, on se rendit en cortège à la salle du banquet aux accents d'un entraînant pas redoublé.

Décorée avec goût, la salle du banquet n'était autre que la Halle, vaste emplacement où étaient dressées d'immenses tables autour desquelles chaque convive trouva place sans peine.

A la table d'honneur étaient assis : MM. Couderc, conseiller général, docteur Aymard, président du Comité radical de Limogne, Aguilhon, chef de cabinet du Préfet du Lot, Talou, de Monzie, conseillers généraux, docteur Darquier, maire de Cahors, Carlin, adjoint au maire de Cahors, docteur Bach, de Concois, Guillemin, maire de Labenque, Theil, maire de Calvignac, Fontès, notaire à Varairé et Couderc, propriétaire à Laramière.

La presse était représentée par la *Dépêche*, la *France du Sud-Ouest*, l'*Auvergnat de Paris*, le *Réveil du Lot*, l'*Union Républicaine* et le *Journal du Lot*.

Le repas servi par l'hôtel de la Poste de Limogne fut très apprécié et le service en fut irréprochable. M. Craysac, le patron de l'hôtel a droit à de vives félicitations.

Au dessert, la série des toasts commença : M. le docteur Aymard, au nom des républicains de Limogne, présente les excuses de quelques personnalités politiques qui, invitées au banquet, n'ont pu s'y rendre : MM. Pauliac, Pendaris, Peyrichou, Larnaudie, conseillers généraux, Bénéch, maire de Tour-de-Faure, Delbreil, président de la Société agricole et industrielle du Lot, Mazières, président du Conseil d'arrondissement de Cahors.

Ces excuses présentées et acceptées par toute l'assemblée, M. Aymard salua par les convives prononçant l'excellent discours suivant :

DISCOURS DE M. LE D^r AYMARD

Messieurs,

La vue des personnes réunies à cette table et dont j'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier le talent oratoire, devrait m'inspirer une prudente réserve et m'inviter à me taire.

Je ne puis cependant me dérober au double devoir que j'ai à remplir, envers nos invités d'abord, envers le Comité et les vaillants républicains du canton de Limogne ensuite.

A vous, Messieurs, j'ai l'agréable mission de souhaiter la bienvenue, et

(A suivre) T. DESACHY.

CAHORS

Le Banquet Démocratique de Limogne

Limogne ! encore un fief d'où la réaction va peu à peu être chassée car l'action républicaine menée avec vigueur par un groupe de citoyens résolus obtient tous les jours des résultats satisfaisants.

Cette action a commencé en juillet, elle s'est continuée dimanche par une propagande suffisamment efficace pour qu'en mai 1908, les électeurs de Limogne se dégagent totalement de la tutelle de leur municipalité.

Et comme propagande dont l'efficacité est réelle, la fête de dimanche a produit certainement une impression profonde parmi cette vaillante population terrorisée et exploitée jusqu'à ce jour par les politiciens que nos amis ont pu apprécier durant les élections de mai 1906 et de juillet 1907.

Les 350 convives qui étaient réunis dans la salle du banquet, délégués du parti républicain des diverses communes du canton, ont bien eu cette impression qu'il y avait, à dater de ce jour, quelque chose de changé et que le canton de Limogne se ressaisissait allait se débarrasser des potentats et hobereaux qu'il avait toujours subis.

La fête fut admirable d'organisation, de cohésion et d'enthousiasme, la joie éclatait débordante du cœur de tous, car pour la première fois, Limogne avait l'honneur de réunir dans son sein une foule venue spécialement pour fêter un succès républicain.

Après la réception des invités qui eut lieu aux sons de la *Marseillaise* jouée par une excellente fanfare, dans la cour de l'immeuble du sympathique docteur Aymard, président du Comité radical de Limogne, on se rendit en cortège à la salle du banquet aux accents d'un entraînant pas redoublé.

Décorée avec goût, la salle du banquet n'était autre que la Halle, vaste emplacement où étaient dressées d'immenses tables autour desquelles chaque convive trouva place sans peine.

A la table d'honneur étaient assis : MM. Couderc, conseiller général, docteur Aymard, président du Comité radical de Limogne, Aguilhon, chef de cabinet du Préfet du Lot, Talou, de Monzie, conseillers généraux, docteur Darquier, maire de Cahors, Carlin, adjoint au maire de Cahors, docteur Bach, de Concois, Guillemin, maire de Labenque, Theil, maire de Calvignac, Fontès, notaire à Varairé et Couderc, propriétaire à Laramière.

La presse était représentée par la *Dépêche*, la *France du Sud-Ouest*, l'*Auvergnat de Paris*, le *Réveil du Lot*, l'*Union Républicaine* et le *Journal du Lot*.

Le repas servi par l'hôtel de la Poste de Limogne fut très apprécié et le service en fut irréprochable. M. Craysac, le patron de l'hôtel a droit à de vives félicitations.

Au dessert, la série des toasts commença : M. le docteur Aymard, au nom des républicains de Limogne, présente les excuses de quelques personnalités politiques qui, invitées au banquet, n'ont pu s'y rendre : MM. Pauliac, Pendaris, Peyrichou, Larnaudie, conseillers généraux, Bénéch, maire de Tour-de-Faure, Delbreil, président de la Société agricole et industrielle du Lot, Mazières, président du Conseil d'arrondissement de Cahors.

Ces excuses présentées et acceptées par toute l'assemblée, M. Aymard salua par les convives prononçant l'excellent discours suivant :

DISCOURS DE M. LE D^r AYMARD

Messieurs,

La vue des personnes réunies à cette table et dont j'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier le talent oratoire, devrait m'inspirer une prudente réserve et m'inviter à me taire.

Je ne puis cependant me dérober au double devoir que j'ai à remplir, envers nos invités d'abord, envers le Comité et les vaillants républicains du canton de Limogne ensuite.

A vous, Messieurs, j'ai l'agréable mission de souhaiter la bienvenue, et

(A suivre) T. DESACHY.

cette mission je la remplis de tout cœur et avec joie.

Je dois aussi, Messieurs, vous remercier d'avoir, en aussi grand nombre, accepté notre invitation et d'avoir consenti à apporter aux républicains de ce canton, le réconfort de votre présence et les encouragements de votre éloquente parole.

A vous, Monsieur, le Chef de Cabinet du Préfet, dont nous interprétons la visite, comme une récompense due à nos efforts, à vous Messieurs les Conseillers généraux, à vous Messieurs les Maires, à tous ceux enfin grâce auxquels notre fête aura un éclat et un retentissement inespéré, j'adresse, au nom de nos amis, nos plus chaleureux remerciements (*Applaudissements*).

Les applaudissements de nos convives vous diront tout à l'heure, mieux que je ne saurais le faire, leur reconnaissance. Parmi ceux qui n'ont pas craint d'affronter un voyage long et peu agréable, j'en aurais garde d'oublier Messieurs les représentants de la Presse Républicaine du Lot. Ils nous ont fait l'honneur de venir tous, et tous en personne. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour leur dire combien nous avons apprécié les services qu'ils ont rendus à notre parti, grâce à leur zèle, à la parfaite sincérité de leurs convictions et à ce que j'ai pu constater, grâce à cet esprit bien français, qui adoucit les inévitables piqûres, et rend agréable les études sociales les plus ardues.

Mes chers amis, Nos aimables invités me permettent certes de profiter de cette magnifique fête, pour apporter au Comité républicain de Limogne, les félicitations qu'il a largement méritées. J'ai vu leur désintéressement, j'ai constaté leur zèle, que des déboires nombreux venus parfois du côté même où ils auraient dû espérer des encouragements, n'ont pu ralentir un instant.

C'est que notre canton avait, il faut le dire, une médiocre réputation parmi le parti républicain, réputation aussi solidement établie qu'elle avait peu de raison d'être. Assurément certains votes semblaient donner raison à nos calomniateurs, mais ces votes fâcheux étaient souvent causés par un concours de circonstances spéciales, et peut-être indiquaient-ils parfois plutôt l'inaptitude du candidat à la lutte (comme ce fut le cas pour votre serviteur) que les véritables convictions des électeurs.

Durant les 12 années d'exercice médical passées dans ce pays, j'ai pu connaître nos populations, j'ai pu admirer leurs qualités d'économie, de courage, de calme vaillance devant les catastrophes qu'une nature marâtre ne leur épargne guère. Ces qualités qu'elles possèdent au suprême degré sont d'ailleurs celles du paysan français, celles qui ont fait la gloire de notre pays, et grâce auxquelles la France conserve encore dans les plus cruelles luttes économiques, la place que nos écrivains et nos artistes lui assurent d'autre part.

Connaissant nos paysans comme je les connais, j'avais la certitude qu'ils viendraient à nous, car sans le savoir ils sont déjà des nôtres. C'est que l'idéal de notre parti, toujours épris de plus de clarté, de plus de justice, de plus de bonté surtout sans laquelle la justice est injuste, cet idéal est précisément celui que, avec netteté ou inconsciemment nos populations agricoles portent dans leur âme. Je savais qu'un jour serait apprécié le dévouement sincère et désintéressé de nos amis (*Applaudissements*).

N'est-ce pas en effet que l'individu, le plus fruste, le plus éloigné de toute culture et des doutes qu'elle entraîne, que l'idéal est, non pas le plus clair, mais le plus vigoureux et que la volonté du bien est la plus forte.

N'est-ce pas chez les foules les plus incultes formées d'éléments les plus grossiers que se développent les sentiments les plus élevés, les plus désintéressés : témoin le succès du catholicisme primitif et celui de certaines théories contemporaines.

Eh bien, MM., ce jour là est venu, et nous en fêtons aujourd'hui l'avènement. Je souhaite et la présence des amis qui m'entourent, et parmi lesquels se trouvent ceux auxquels nous parlerons de main les destinées du pays n'est un sûr gageant que ce souhait sera réalisé (*Vifs applaudissements*).

Je souhaite que cet idéal de lumière, de justice et de bonté soit le leur et qu'ils nous en apportent la réalisation prochaine (*Applaudissements prolongés*).

Les convives font un beau succès à M. Aymard qui, par son énergie et son dévouement sans bornes, a mené à bien l'œuvre démocratique dans le canton de Limogne.

M. Aguilhon, chef de cabinet du Préfet, du Lot prend la parole en ces termes :

ALLOCATION DU CHEF DE CABINET DE M. LE PRÉFET

M. le Préfet empêché au dernier moment, par une indisposition, de se rendre, comme en avait l'intention, à votre cordiale invitation, m'a chargé de vous exprimer en son nom, ses très sincères regrets. Nul doute d'ailleurs que quand je lui décrirais la grandiose manifestation républicaine d'aujourd'hui ses regrets n'en soient vivement accrus (*Applaudissements*).

En ce qui me concerne, laissez moi me féliciter d'avoir eu l'occasion de prendre contact avec la vaillante population républicaine de Limogne.

Messieurs, une prerogative du représentant du Gouvernement dans les réunions républicaines est de porter la santé du chef de l'Etat. Me conformant à cet usage je vous convie à lever vos verres à la santé de M. Fallières, Président de la République (*Vifs applaudissements*).

Les excellentes paroles du chef du cabinet du Préfet sont accueillies avec enthousiasme par les convives qui savent qu'aujourd'hui c'est un vrai républicain qui est à la tête de l'administration départementale.

La parole est donnée à M. Couderc. Une ovation formidable éclate quand l'honorable conseiller général de Limogne apparaît à la tribune.

« Mes chers concitoyens », s'écrit-il ; mais il est aussitôt interrompu : les cris de vive Couderc, vive la République, les bravos s'élevèrent de tous les points de la salle.

DISCOURS DE M. COUDERC
Mes chers concitoyens,

Permettez-moi, mes chers amis, de joindre mes regrets à ceux que vient de vous exprimer M. le Président du Comité Républicain de Limogne. Comme lui je regrette profondément que mes collègues du Conseil Général, notamment M. Pauliac, son président, qui m'avait exprimé le désir bien ferme de venir à ce banquet, en aient été empêchés à la dernière heure. M. Peyrichou, un de mes vieux amis, un de mes vieux compagnons de lutte, que j'aurais été si heureux de voir à côté de moi aujourd'hui, en a été également empêché ; M. Pendaries qui est plus nouveau venu dans le Conseil Général, mais qui dès le premier jour s'est fait déjà une place remarquable dans l'Assemblée départementale, devait aussi venir prendre part à cette fête, il en a également été empêché.

Mes regrets se reportent surtout sur l'absence de M. le Préfet du Lot. M. le Préfet, hier encore, me donnait l'assurance la plus formelle qu'il serait aujourd'hui des nôtres ; il a fallu qu'une indisposition subite, pendant la séance du Conseil Général, l'ait empêché de tenir la promesse qu'il avait bien l'intention de mettre à exécution ; il a bien voulu se faire représenter au milieu de nous par son sympathique et bien distingué Chef de cabinet, que je remercie d'être venu en son nom.

Sa présence ici, Messieurs, a une signification toute particulière pour nous ; elle est un encouragement pour le parti républicain du canton de Limogne, mais elle nous donne aussi l'assurance que nous trouverons toujours en M. le Préfet, en même temps que l'administrateur éclairé, ferme et vigilant, un défenseur dévoué de la cause républicaine (*Applaudissements*).

Après mes regrets aux absents, je dois remercier ceux qui ont bien voulu venir à notre fête ; mon ami Talou — et son nom, Messieurs, toutes les fois que je le prononce, me rappelle de précieux souvenirs, son nom me rappelle un passé, je ne dirai pas glorieux, mais un passé où nous soutenions les luttes magnifiques, comme en 1889. C'est alors que le Département du Lot s'est libéré, affirmé ; c'est alors que MM. Talou, Vival, Lachize, Rey, secourant le joug qui nous opprimait depuis si longtemps, firent flotter sur tout le département le drapeau de la République (crist : les derniers ont trahi le parti depuis lors !...)

mon ami de Monzie... (*Applaudissements*) qui trouve dans la manifestation d'aujourd'hui un réconfort qui effacera j'en suis sûr le souvenir fâcheux qu'il peut avoir gardé de ce canton. J'espère que l'avenir saura lui dire que le Canton de Limogne s'est ressaisi et dans les luttes futures il remportera un triomphe qui, nous l'espérons, nous en avons la certitude, lui permettra de dire que le canton de Limogne n'aura pas été le dernier à contribuer à sa victoire (*Vifs applaudissements*).

Je dois également mes remerciements bien sincères à M. le Maire de Cahors, à M. le Docteur Darquier (*Vifs applaudissements*) que nous trouvons toujours à la tête du parti républicain dans les luttes politiques et qui a su s'acquiescer du premier coup des sympathies à Cahors, dans cette ville qui est à la tête du parti, et la sympathie de tous les républicains (*Bravo*).

Mes chers amis, je vous remercie tous, tous les républicains qui êtes ici, je vous remercie de tout cœur de la manifestation grandiose à laquelle vous m'avez convié et à laquelle je suis heureux d'assister.

Nous fêtons aujourd'hui, non pas le triomphe d'un homme, je ne veux pas que ce soit mon triomphe ou ma victoire que vous célébrez (*Si, si !*) mais le triomphe de tout un parti.

Il y a longtemps certainement que je représente le canton de Limogne et si on m'est resté fidèle, c'est parce que je crois que je suis moi-même resté fidèle à la ligne de conduite que je m'étais tracée. Le moyen le plus sûr de triompher, dans les luttes politiques, c'est de rester fidèle à ses principes. Je n'ai point trahi mon drapeau et je crois qu'à ce point de vue, depuis vingt ans que j'ai l'honneur de représenter le canton de Limogne j'ai toujours suivi la ligne droite, je suis toujours resté fidèle aux convictions et au drapeau que j'ai servi (*Vifs applaudissements*).

Pourquoi avons-nous eu la victoire ? parce que nous avons su faire l'union entre tous les membres du grand parti républicain ; c'est le bon sens, c'est la clarté d'esprit des électeurs, auxquels je faisais appel pendant nos luttes électorales, qui ont pu avoir raison de cette mascarade politique que nous avons vue, de cette coalition de toutes les réactions qui se masquaient derrière le drapeau de la République (*Nouveaux applaudissements*).

C'est à cette union, Messieurs, c'est à cette fidélité aux principes que je vous convie à rester fidèles ; et pour l'avenir, si nous suivons la même ligne de conduite, la politique que je défends et que je défendrai toujours, c'est de repousser les doctrines malsaines qui auraient pour résultat de détruire ce qui existe aujourd'hui pour mettre à la place je ne sais quel système de Gouvernement inconnu et que je ne saurais même vous le décrire.

J'ai toujours été pour la politique de liberté, de justice et de progrès et c'est cette politique que je défendrai toujours (*bravos*) ; c'est elle que je vous convie à défendre avec moi dans les luttes futures. J'espère qu'en agissant ainsi, avec la fermeté dans nos opinions, en même temps avec la modération qui doit être aussi la règle de conduite des hommes politiques, je crois que dans les luttes prochaines, en 1903 pour les élections municipales et en 1910 aux élections législatives, nous aurons l'occasion de triompher encore, et c'est avec l'union que nous remporterons les victoires futures (*Applaudissements*).

C'est en cet espoir que je lève mon verre, d'abord, à M. le Préfet du Lot, dont l'absence, est si regrettée, à mes collègues du Conseil Général, à M. le maire de Cahors et à tout le parti républicain du canton de Limogne (*Longs applaudissements*).

Les applaudissements et les cris de vive Couderc saluent longtemps les paroles du dévoué conseiller général du canton de Limogne ; c'est avec un enthousiasme indescriptible que tous les convives acclament l'honorable homme pour lequel tous à Limogne, même les adversaires, n'ont qu'estime et sympathie.

Quand le silence est rétabli, M. le docteur Darquier, maire de Cahors, président de la Fédération des comités radicaux et radicaux socialistes de l'arrondissement de Cahors, prend la parole.

Les acclamations retentissent nourries et vibrantes.

DISCOURS DE M. DARQUIER
Citoyens,

Ce qui caractérise la grandiose manifestation d'aujourd'hui, ce qui en est la marque essentielle, c'est la joie. Vous éprouvez de la joie, citoyens, du triomphe du parti républicain dans votre canton et du triomphe du parti républicain dans le département tout entier (*Bravos*). Et cette joie, vous l'éprouvez, comme nous, exempte de tout mélange, elle n'est viciée par aucun relent de haine ni de vengeance ; et si vous êtes joyeux, c'est parce que vous voyez que l'idée républicaine, à laquelle vous vous êtes donnés tout entiers, a triomphé, et non pas parce que cette victoire vous permettra de brimer vos adversaires d'hier et de danser autour d'eux une sorte de danse du scalp (*Applaudissements*).

Ces sentiments, citoyens, nous les laissons à d'autres, nous les laissons à ces hommes sinistres qui, au lendemain de leur succès, ne renouent que la haine et la vengeance, ne régénèrent que par la peur et qui, parés du titre de républicain n'eurent aucune des qualités qui sont inhérentes à ce titre, je veux dire l'honnêteté, la bonté et la générosité (*Applaudissements répétés et prolongés*).

Car, citoyens, la victoire du 28 juillet a été la victoire des honnêtes gens (*Bravos*). Ah ! certes, le bluff de nos adversaires était tel, leur assurance était si catégorique, leurs paroles étaient si extraordinaires que nous nous en craignons un moment que nos candidats seraient vaincus et que le nom des candidats de M. le sénateur Béral sortiraient vainqueurs de l'urne : Peyrichou, Couderc, de Monzie, Pendaries, Boyer étaient perdus, leurs sièges étaient gagnés, la présidence du Conseil général nous échappait ; et nous avions la stupeur, l'étonnement de voir le représentant du Gouvernement républicain afficher un pessimisme qui nous paraît étrange aujourd'hui, qui nous rend rêveurs et qui nous amène à nous demander si chez lui l'esprit n'était pas la dupe du cœur, car vous le savez, citoyens, l'esprit croit souvent ce que le cœur désire (*Applaudissements*).

Et vous aviez, vous aussi, mon cher Couderc, vous aviez la tristesse de voir un homme politique auquel, depuis trente ans, vous aviez donné le concours le plus désintéressé, le plus considérable, vous aviez la tristesse de le voir afficher sur les murs de votre canton des placards sur lesquels il était dit : « Il ne faut pas voter pour Couderc ». (*Acclamations* — *Cris : A bas Rey !*)

Mais la politique a des lendemains, elle a ses jours de tristesse... hélas ! vous les avez connus ; mais elle a aussi ses jours de joie, et la manifestation grandiose d'aujourd'hui est de celles qui restent au cœur de l'homme politique et qui y effacent la trace de l'ignominie, de l'ingratitude et de l'oubli des services rendus (*Nouveaux applaudissements*).

Le canton de Limogne peut être fier de l'élection du 28 juillet ; elle est non seulement le triomphe de l'idée républicaine, mais elle est aussi le triomphe de l'honnêteté, de la probité, de la droiture, que vous incarnez si bien, Monsieur Couderc (*Bravos prolongés*).

Au nom de la Fédération des Comités radicaux que j'ai l'honneur de présider, citoyens, je bois à l'union du parti républicain qui nous a donné la victoire ; je bois au parti républicain du canton de Limogne ; je bois à l'homme honnête, probe, intègre qui le représente si bien au sein du Conseil général (*Vifs applaudissements*).

Cet éloquent discours prononcé d'une voix éclatante, vibrant de sincérité et de conviction, souleva littéralement l'enthousiasme de tous les convives qui font un distingué maire de Cahors une longue et chaleureuse ovation.

M. Ernest Talou, conseiller général du canton de St-Géry succède à la tribune au docteur Darquier.

Tous ceux qui savent l'amitié qui unit si cordialement le vaillant conseiller général du canton de St-Géry aux républicains de Limogne qui le considèrent comme un enfant adopté du canton, se feront une idée presque exacte de l'accueil fait à Talou lorsqu'il parait à la tribune.

Longtemps les applaudissements crépitent avant qu'il puisse parler.

DISCOURS DE M. TALOU
Citoyens,

Je vous remercie de m'appeler à prendre la parole, j'en avais du reste l'intention... Lorsque j'ai eu tout à l'heure le plaisir de revenir à Limogne, je n'ai pu me défendre d'une émotion que vous me pardonnerez. Cette émotion, tout à l'heure, mon excellent ami, et mon maître Couderc, s'il veut me permettre cette expression, la renouait

en rappelant les souvenirs dont vous avez entendu tomber de sa bouche l'expression, et dont chacun de ceux dont je pouvais serrer la main avait conservé le souvenir au fond de son cœur.

Aussi bien, cette émotion m'était très douce, car elle me rappelait les luttes auxquelles, tout jeune, j'ai pris une part à côté de ceux dont vous avez conservé la mémoire et dont Couderc rappelait tout à l'heure les services.

Mais Couderc doit avoir dans ces souvenirs une part très grande car, au milieu des tourments, des fluctuations qu'a subies le canton de Limogne, il n'a jamais désespéré de son avenir, il est toujours resté au milieu de nous, serviable et bon, ainsi que tout à l'heure le désignait Darquier, et c'est ainsi, n'est-ce pas, mes amis, qu'on gagne la confiance des gens, la confiance d'un pays ; et après des services si longs et si dévoués on peut affronter la propagande faite pendant une période électorale par qui que ce soit : ce ne sont pas des promesses d'un jour, ce ne sont pas des déclamations d'un moment qui peuvent effacer dans le cœur des citoyens sincères et justes les services qu'ont rendus les hommes.

Comme le disait tout à l'heure Aymard, le canton de Limogne a perdu un moment sa bonne réputation... je crois même qu'Aymard a dit qu'il avait mauvaise réputation ; voilà pourquoi, Couderc, sans aucun effort d'ailleurs, que l'appel au souvenir de ceux auxquels vous vous adressez, vous avez pu planter le drapeau républicain dans ce canton de Limogne, qui est le vôtre, parce qu'au fond du cœur de tous les républicains de ce canton comme au fond du cœur de tous vos amis, règne le culte sincère de la liberté humaine.

Oui, ces communes du canton de Limogne ont eu, dans des luttes plus locales, dans un cercle plus étroit, à soutenir les assauts que leur ont livrés tous les partis réactionnaires coalisés, mais dans toutes les communes il y a un noyau solide de républicains anciens et de fils de républicains anciens qui ont sucé le bon lait, et ceux-là sont des remparts sérieux contre tous les assauts nouveaux que pourrait tenter la réaction dans le canton de Limogne et dans l'arrondissement de Cahors.

Lugagnac, Sallac, Vairaire, Vidailac, Laramière, et je ne cite que celles-là, mais il en est d'autres, peuvent avoir eu à soutenir, soutiennent encore des assauts nouveaux, mais elles pourront voir un jour triompher la démocratie.

Mon cher Couderc, si ces communes apportent une telle constance dans l'opinion qu'elles ont toujours professée, c'est parce que vous leur avez donné toujours cet exemple de loyauté et de droiture qui a fait de vous un des arbitres du Conseil général du Lot. Oui, vous avez apporté dans toutes les questions — et de plus jeunes que vous ont pu suivre votre exemple — que ce soient des questions de pure administration ou des questions brillantes, troublantes, de politique, vous avez toujours apporté cet esprit de tolérance et de bon sens qui doit être la règle de tous ceux qui ont au cœur la foi républicaine (*Applaudissements*).

Oui, certes, vous ne détestez pas la discussion — et vous me faisiez ce matin le reproche de l'aimer peut-être trop moi-même — mais c'est que cette discussion est nécessaire parfois ; ne faut-il pas, du cœur des opinions essayer de retirer la vérité vraie ? Nous ne cherchons en effet que la vérité et, dans ce travail auquel s'est livré dans le courant de la semaine le Conseil général et auquel vous avez pris votre si grande part, n'était-ce pas encore l'intérêt des populations rurales que vous recherchiez avec nous, n'était-ce pas ce problème toujours si difficile que vous cherchiez à résoudre avec vos collègues : obtenir le contribuable du département paie le moins possible ! (*Nouveaux applaudissements*).

Vous y avez réussi pour une grande part, Couderc, et si quelque imperfection encore a pu se glisser dans la confection du budget, personne, si nous nous sommes trompés, ne saurait nous en faire grief, car nous avons agi loyalement et de bonne foi.

Et sur ces questions troublantes auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, n'est-ce pas vous, Couderc, qui le plus souvent, je pourrais dire toujours, avez apporté la parole qui console et qui calme. N'êtes-vous pas toujours l'homme tolérant ! et dans ces campagnes au milieu desquelles vous vivez, qui ont leurs croyances et leur foi, n'est-ce pas vous qui avez indiqué la nécessité de la tolérance, la nécessité de permettre à chacun d'exprimer son opinion quelle qu'elle soit, pourvu quelle soit loyale et sincère. (*Bravos*).

Aussi, la tolérance est la marque même du parti auquel Couderc, de Monzie, Darquier, Aymard et toute la majorité du Conseil général appartiennent, auquel vous appartenez, mon cher ami ; c'est la marque spéciale de ce parti radical de laisser à toutes les opinions leur libre cours et leur libre discussion.

Soucieux pourtant de l'exécution d'un programme qui a trop tardé à se réaliser, nous devons encore et toujours faire appel à tous ceux quels qu'ils soient qui veulent avec nous la réalisation des questions qui sont à l'ordre du jour.

Voilà pourquoi je ne préconiserais jamais l'exclusion de personne, pourquoi j'accueillerais tous ceux qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice, tous ceux qui peuvent contribuer par leur travail aux réformes sociales auxquelles, vous, citoyens du Comité du canton de Limogne, vous êtes attelés depuis longtemps déjà.

Si, en effet, des Comités se sont formés depuis quelque temps dans nos cantons, le citoyen Couderc sait quels efforts il a fallu faire dans certains, voisins ou éloignés du canton de Limogne, pour obtenir l'union de ces hommes dévoués, zélés, des militants, qui se réunissent pour la seule étude des affaires communales, cantonales, départementales et politiques.

Mais aujourd'hui cette éducation des cantons est faite, dans le canton de Limogne, comme dans le canton de St-Géry

et partout dans l'arrondissement sous la présidence de mon ami Darquier. Leur but, c'est que tout disparaisse devant l'idée, sans aucune préoccupation que le bien-être, le bonheur, la meilleure justice apportés à l'humanité. (*Applaudissements prolongés* — *Cris : Vive Talou !*)

Devenus forts ainsi par les études auxquelles vous vous serez livrés des questions qui intéressent la Société, le parti républicain, l'avancement des idées sociales et de la justice dans l'humanité, vous aurez déblayé le terrain, et vous n'aurez plus à vous préoccuper que de la victoire prochaine sur la réaction.

Voilà pourquoi je suis heureux de lever mon verre, non pas à un avenir trop lointain peut-être et que nous ne verrons pas, mais à la solution des questions qui sont à l'heure actuelle en discussion, de ces questions fiscales, de ces questions sociales qu'il faut résoudre peu à peu, sagement ; solution qui réjouira tous ceux qui pensent que la République est le seul Gouvernement du peuple ; et c'est au peuple lui-même que je bois. (*Applaudissements prolongés*).

C'est par plusieurs salves de bravos que le distingué conseiller général de St-Géry est salué : Vive Talou, vive Talou, orienté de toutes parts, les convives qui depuis si longtemps connaissent et aiment Talou.

A ce moment les cloches de l'église sonnent à toute volée : la fanfare répond par la *Marseillaise*.

Quand carillon et musique ont cessé l'éloquent orateur M. de Monzie se lève.

Aussitôt éclatent de toutes parts les bravos et les acclamations : vive de Monzie, vive de Monzie : c'est durant plusieurs minutes un enthousiasme indescriptible ; le vaillant conseiller général de Castelnaud a pu voir avec plaisir l'estime que les républicains de Limogne ont pour lui.

DISCOURS DE M. DE MONZIE
Citoyens,

C'est pour moi une grande joie en même temps qu'une grande nouveauté de pouvoir enfin prendre la parole à Limogne (*Applaudissements*).

Cette joie m'a été refusée l'an passé ; mais autres temps, autres décors (*Applaudissements*).

Quelle que fût mon intention ce matin en cette journée de fête de ne rien rappeler du passé récent, je ne pouvais m'empêcher, en arrivant sur votre place publique d'évoquer cette réception d'avril 1906, cette meute hurlante en face de laquelle mes amis et moi nous fûmes placés un soir d'avril (*Nouveaux applaudissements*).

Il y avait là, en dehors de quelques étrangers, armés pour la circonstance, un notaire, venu non pas pour passer des actes, mais pour en accomplir (*Rires et Bravos*) ; il y avait là, à côté du notaire, un médecin, venu non pas pour panser les plaies et bosses, mais pour en causer (*Nouveaux rires*).

Mes amis, pardon de m'arrêter ne fût-ce qu'un instant à cette évocation personnelle ; comment puis-je faire surgir de pareils souvenirs dans un tel cadre et comment puis-je parler du passé alors que tout sourit, que tout rit dans le présent de cette victoire (*Bravos*).

Ah ! je vous avoue bien franchement que pendant le cours de cette lutte où chaque jour nos regards et nos pensées se recontraient, mon cher Couderc, je me disais : mais, véritablement que se passe-t-il donc dans le canton de Limogne ? Je n'entends plus parler de cette Action libérale qui avait mobilisé l'an passé tant de bataillons sacrés ! Je n'entends plus prononcer ce nom de l'Action libérale ! Quel est donc le drapeau nouveau sous lequel se sont enrôlés tous les adversaires de Couderc et quelle est l'étiquette sous laquelle se présente un homme que je connais bien, que je retrouverai toujours, M. Phalip ! (*Applaudissements*).

Hé oui, mes chers amis, il faut entrer dans les précisions nécessaires et il ne faut pas nous contenter de dire que nos adversaires ont mené la bataille dans l'équivoque et la contradiction, il faut analyser les conditions dans lesquelles ils ont mené ce combat.

Vous vous rappelez tous que, pendant plusieurs années, on s'est appliqué à recruter dans le canton de Limogne des troupes pour une puissante organisation qui s'appelait l'Action libérale ; l'Action libérale, c'était cette grande association qui, en 1902, avait mené le combat avec les millions que vous savez contre la politique du ministre Waldeck-Rousseau. Cette même association, prenant prétexte des terreurs religieuses, des inquiétudes qu'on pouvait faire surgir au cœur des hommes sincères, cette même association, en 1906, avait espéré conquérir la majorité dans le Parlement elle avait créé, toujours à propos des inventaires, une agitation de colonnies et de violences, en particulier dans ce canton de Limogne (*Bravos*).

Par quel miracle, mes amis, l'Action libérale, si puissante et si active au mois de mai 1906, avait elle disparu au mois de mai 1907 ? Comment se fait-il que ceux qui avaient été les promoteurs, les militants les plus actifs de l'Action libérale, se soient présentés dans cet arrondissement sous le couvert d'une autre association, l'Alliance démocratique.

Ah ! ici, mes chers amis, il faut que nous entrons dans le vif de la question. Qu'était cette Alliance démocratique, dont on se recommandait en dernière heure, dont on acceptait le programme sans dire quel il était, dont on invoquait la haute autorité, sans dire quels hommes détenaient cette autorité ? Je vais vous le dire, mes chers amis : L'Alliance démocratique fondée vers 1900 par des hommes qui avaient vu dans l'affaire Dreyfus une iniquité judiciaire et une crise politique, qui avaient été les premiers, les plus actifs dreyfusards ; l'Alliance démocratique avait comme président François Carnot, Président du Conseil général radical de la Charente ; elle avait comme vice-présidents Monis, membre du ministère Waldeck-

Rousseau, Barthou, membre du ministère Clemenceau, elle avait dans son bureau tous les militants les plus actifs, les plus ardents du parti républicain. Elle réunit à chacun de ses banquets mensuels, non pas seulement tous les républicains modérés, non pas seulement tous les radicaux, mais tous les radicaux-socialistes, jusqu'à Camille Pelletan, et dans son programme, figure, vous entendez bien, en première ligne, l'acceptation de la loi de séparation (*Applaudissements*). *Cris : Vive Pelletan !*

Rh bien, mes amis, n'est-ce pas une indignité et une duperie, après avoir dans ce canton mené la campagne électorale que vous savez sur le terrain de la loi de séparation, après avoir dit l'an passé — et vous vous rappelez les paroles qui furent dites en maintes réunions secrètes — après avoir dit et répété que l'élection se faisait sur la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, et que si M. Munin-Bourdin était élu et que si la politique de M. Rey et de M. Béral triomphait, on rétablirait le concordat, n'est-ce pas une indignité, n'est-ce pas une duperie insupportable que ces mêmes hommes, à un an d'intervalle, à quelques mois de leurs promesses et de cette agitation que vous connaissez, aient osé se présenter devant les électeurs en se recommandant d'une association républicaine dont le programme comportait en première ligne l'acceptation de cette loi que, l'année dernière, on dénonçait à tous les carrefours comme une loi de spoliation et d'iniquité. (*Vifs applaudissements*).

Je vous demande pardon d'insister comme je le fais sur cette contradiction et sur cette duperie ; c'est qu'en vérité citoyens, il y a dans les luttes électorales bien des déceptions, il y a bien des cruautés ; mais il n'y a pas de comparable à celle qui consista pour un homme à ne pas pouvoir discuter, à ne pas pouvoir engager le fer en quelque sorte avec ses adversaires et à se trouver en face d'une barrière de mauvais vouloir, d'un mur de silence, d'une opposition de violence comme celle que j'ai rencontrée. (*Chaleureux applaudissements*).

Les événements nous ont fait triompher. Ce n'est pas moi, candidat de l'an passé, ce n'est pas moi, le vaincu de 1906, qui ai infligé à M. Phalip et à ses troupes le démenti le plus injurieux ; c'est lui, Phalip, qui a infligé en 1907 à sa conduite de 1906 ce démenti, c'est lui, qui a donné aux électeurs conscients la mesure du crédit qu'il mérite. (*Salves d'applaudissements*).

Oui, mes amis, ce ne sont pas les mots que ne sont pas les discours, ce ne sont pas les plus enflammées des harangues qui parleront aussi haut, aussi clair que cette démonstration des faits. En 1906, à bas la loi de séparation, vive l'Action libérale ; en 1907, nous acceptons la loi de séparation, vive l'Alliance démocratique. Nous sommes à droite d'abord, nous sommes à gauche ensuite ; nous sourions à droite, nous pleurons à gauche. Voilà le parti. Vous avez bien fait, non pas de vaincre, mais de chasser (*Nouveaux applaudissements*) ceux qui n'ont fait qu'exploiter la sincérité et la crédulité des hommes.

Lorsque je parle de déceptions et de cruautés, lorsque je parle des rançunes, non ! des rançures de la bataille électorale, je ne fais pas allusion, mes chers amis, à ceux qui ont porté leurs suffrages vers mon adversaire de 1906 ; il y a parmi ceux là de bien braves gens qui seront avec nous bientôt, il y a parmi ceux-là de bien braves gens qui croient aller d'un pas assuré vers la vérité éternelle ; il y a même des pasteurs qui ont cru, à certaines heures, que le Christ était mort en croix pour que Phalip fut conseiller général. (*Rires et applaudissements*).

Mais ce ne sont pas ceux-là qui se sont trompés ; on les a trompés, et sciemment encore, avec la volonté préconçue d'édifier une fortune politique sur l'équivoque, la mensonge et l'hypocrisie. (*Bravos*).

Nous ne sommes pas les seuls, Républicains radicaux de cet arrondissement, à avoir été surpris, à avoir été déconcertés par cette brusque volte face ; il y a eu même parmi nos adversaires des gens que ces contradictions, que ces hypocrisies de programme ont révoltés et indignés ; ici même j'ai le droit de saluer un libéral de grande allure, chevaleresque et courageux, dont l'attitude nous commande estime et sympathie.

Nous, mes amis ; nous avons le devoir impérieux de prononcer des paroles d'autant plus claires que les propos de nos adversaires sont plus obscurs ; s'ils ont des programmes multicolores, nous ne devons avoir, nous, qu'un programme unique, et toujours le même ; s'ils ont des personnalités à double face, nous n'avons, nous, qu'une figure toujours souriante et accueillante à tous. (*Nouveaux bravos*).

Notre programme ? Ah ! il est bien simple ; d'abord, maintenir toutes les conquêtes que la République a réalisées dans l'ordre politique, défendre contre les retours du passé toutes ces lois, loi scolaire, loi militaire, lois administratives qui ont fait la grandeur et la prospérité de ce pays. Ah ! sur ce point, nous ne transigerons pas.

La République a presque complètement réalisé son programme au point de vue purement politique, elle a fait l'école, l'école publique, elle a fait l'enseignement obligatoire et gratuit, elle a fait l'égalité devant le service militaire, elle a fait l'égalité devant la justice. Mais il reste encore à faire entrer si possible plus profondément et dans seulement, dans les habitudes et dans les mœurs, mais dans le cœur de tous les citoyens ces lois conquises péniblement sur la résistance des minorités réactionnaires.

Il faut en particulier. (Il y a ici des instituteurs, j'en ai vu quelques uns parmi vous, et c'est à eux que je m'adresse d'une manière plus pressante), il faut d'une manière plus pressante, que partout l'école soit incontestée, qu'elle soit un capella de la foi laïque ; qu'elle soit la chapelle de la foi laïque ; il faut que partout vous ayez vos maîtres d'école, non seulement la ferme intention d'enseigner, mais de convain-

cre ; il faut que vous fussiez sentir à tous que notre tolérance n'est pas faite de lâcheté, mais qu'elle est faite de conviction qu'il y a une obligation absolue d'avoir le respect du passé, la connaissance du présent et la foi dans l'avenir (Vifs applaudissements).

Voilà quelle est la formule de notre tolérance, et j'affirme sans crainte d'une contradiction qu'il n'y a pas de plus large et de plus certaine tolérance que la tolérance républicaine (Applaudissements répétés).

Et maintenant mes amis, cette œuvre politique accomplie, il en est une plus grave, il en est une plus nécessaire encore, c'est l'œuvre sociale, si longtemps différée, cette œuvre sociale que non seulement le prolétariat des villes, mais le prolétariat des campagnes, plus timide, plus modeste, réclame impérieusement. Ah ! vous entendez bien, si le parti républicain manquait à ses promesses, s'il ne faisait pas tous ses efforts pour que, sans surcharger les contribuables des villes, vous puissiez profiter de l'impôt sur le revenu ; s'il ne réalisait pas — et ici j'affirme qu'il le fera — pour cela entrer dans la voie des monopoles — cette réforme qui consiste à mettre à la disposition de tous, ce qui à l'heure actuelle est le privilège de quelques uns — si le parti républicain se dérobait ainsi à son devoir il tromperait les espoirs qui ont soutenu tous les républicains dans les batailles multiples qu'ils ont livrées sur tous les points du territoire.

Et alors, mes chers amis, ce ne serait pas nos adversaires qui anéantiraient la République, ce seraient les républicains eux-mêmes qui proclameraient la fin de la République : elle n'aurait pas lieu, soyez en sûrs (Bravos prolongés).

Elle n'aura pas lieu, pourquoi ? parce que la République ne peut pas être un gouvernement de stagnation et que le jour où la République dirait : c'en est assez, nous avons assez fait, arrêtons là notre œuvre, nous sommes contents du jour-là la République aurait dit son dernier mot, elle serait bien près de finir entre les mains de je ne sais quel syndicat césarien. La République est condamnée à marcher, elle est condamnée à progresser ; le peuple lui dit : Va, va, toujours ne l'arrête jamais ; si tu t'arrêtes, nous ne voulons plus de toi, tu n'as raison d'être que parce que tu marches (Applaudissements).

Eh bien, elle marchera, et elle n'admettra pas de retardataires, elle n'admettra pas les hésitants, elle n'admettra pas les irresolus.

Et puisque j'ai parlé de notre programme social, il faut aussi que je parle de vos devoirs plus immédiats, je veux parler de ceux qui s'imposent à nous pour les élections et les batailles prochaines. Nous n'avons pas le droit de contempler Coudere en disant : Nous avons triomphé, nous avons pris la meilleure tactique, le meilleur programme et choisi le meilleur candidat ; je dois me tourner vers vous, membres du Comité de Limogne, et vous dire : l'an passé vous m'avez soutenu envers et contre tous... et j'ai le droit d'avoir pour vous, non pas seulement le sentiment qui va du républicain aux républicains, mais quelque chose de plus, une reconnaissance émue, un mouvement affectueux du cœur (Vifs applaudissements)... Eh bien, vous manquez votre devoir, vous encourriez de lourdes responsabilités et les reproches mérités de vos camarades si l'an prochain vous ne prenez pas la Mairie de Limogne. Il vous la faut. Vous avez eu la minorité en 1906, mais vous avez eu la majorité en 1907 ; qui donc oserait dire que vous ne pourriez pas vaincre en 1908, qui donc oserait dire que vous n'êtes pas de taille à remporter la victoire !

Que celui qui oserait en pareille circonstance être le prétexte ou l'auteur direct d'une démission, que celui-là je le dis ici en présence de ses concitoyens — car nous parlons ici comme devant nos juges — que celui-là se lève ! Personne ne se lève, personne n'ose prononcer une parole de démission.

Mais il faut que ce banquet ait des lendemains, il faut qu'au lendemain de cette réunion qui est splendide, vous ayez le même cœur qu'à cette minute et qu'en mai 1908 vous preniez la mairie de Limogne.

Il n'y a pas de considérations de personnes ; vous devez faire une bonne liste ; vous êtes des vaillants, des courageux, il ne peut pas y avoir de questions de personnes.

Et alors, vous aurez le succès. Et puis mes amis, si par hasard vous aviez des hésitations, si vous aviez des faiblesses — tenez les partis ont des faiblesses — tournez vos regards vers les autres cantons qui ont eu la victoire, tournez vos regards vers cette ville de Cahors qui a réalisé ce prodige, en dépit des difficultés municipales les plus considérables, de faire l'union des républicains et de donner à ces républicains un élan qu'ils n'avaient pas connu depuis de longues années. Regardez-les, les républicains de Cahors, vous verrez comment ils ont d'abord fait bonne besogne en s'unissant, comment ils ont ensuite fait bonne besogne en administrant et comment il est possible avec des républicains même jeunes, mais actifs et conscients, de mener à mieux des destinées d'une ville, de les mener vers un avenir prospère. République et prospérité, il faut unir ces deux termes. (Applaudissements). — Cr : Vive Cahors.

Ah ! vous avez été tenus à l'écart, à Limogne, parait-il ; vous vous plaignez de Limogne n'ait pas eu cette petite secousse qui donne au commerce local, de prospérité. A qui la faute ? A vous mes chers amis ! C'est à vous de prendre des initiatives, à vous d'inventer, de combiner... vous n'avez pas besoin de solliciter : commandez, on viendra ; invitez, on viendra. Ah ! certes s'il était besoin d'un encouragement à Limogne, la réunion de ce jour serait le meilleur, le plus votre début et c'est un coup de maître (Applaudissements).

Nous reviendrons, mes chers amis, à une condition, et je fixe une date et nous nous retrouverons ici dans les mêmes conditions, aussi nombreux, plus nom-

breux peut-être... J'y mets une condition, au nom de mes amis, c'est que vous serez vainqueurs en mai 1908 ; vous le pouvez, vous entendez bien et vous seriez coupables si vous ne l'étiez pas (Bravos).

J'ai été un peu long, mes chers amis, (Non, non !) j'avais tant de choses à dire au canton de Limogne, et que je n'ai point dites encore et j'avais tellement besoin de vous parler ; je voudrais que ma parole, vibrant à mon gré, dépassât cette enceinte, je voudrais qu'elle allât jusque dans ces communes si redoutables parait-il, et d'où l'on sort pourtant bien vivant, jusqu'à Lugagnac, ou Laramière, avec la certitude qu'il y a là des bonnes volontés latentes et qu'il y a là des républicains qui n'attendent qu'une occasion pour se révéler.

Nous irons dans ces communes et vers ces braves gens ignorés nous reviendrons à Jambusse, à Saillac où nous avons trouvé toutes portes closes, je tiens à le rappeler ; j'ai parlé dans le désert parfois quand je suis venu dans ce canton, si même j'ai pu parler ; mais je saurais bien trouver des auditeurs, et je l'espère des contradicteurs, car notre devoir le plus impérieux, ce n'est pas de fuir la contradiction, c'est de l'appeler, de la solliciter, de la provoquer (Vifs applaudissements).

Mes chers amis, moi, j'ai parlé : C'est à vous le tour maintenant ; non pas dix minutes, une demi-heure, une heure, mais à vous de parler pendant un an, pendant des mois et des mois, chaque jour, laborieusement, luttant contre les habitudes et les préjugés, contre la routine et contre la crainte, luttant contre tout ce qui fait la difficulté, contre tout ce qui fait la peine de la vie rurale ; c'est vous qui avez de la besogne, c'est vous qui serez maintenant les orateurs permanents de cette réunion qui se prolongera longtemps.

Dites, mes amis, à vos contradicteurs, dites à vos compagnons de vie que si nous allons de l'avant, nous allons de l'avant pour la République démocratique et sociale, c'est-à-dire pour une République forte, souriante et miséricordieuse ; nous allons de l'avant pour une République qui ne connaît d'autres ennemis que ceux qui sont les ennemis de ses lois bienfaisantes, d'autres ennemis que ceux qui sont les ennemis de la France mais à nous, nous ouvrons largement ses bras à tous les hommes de bonne volonté.

Le Christianisme disait : Paix à tous les hommes de bonne volonté ; nous disons plus : En avant, en marche vous tous, les gens de bonne volonté ! (Triple salve d'applaudissements).

Le discours de l'éminent orateur haché à chaque instant, de bravos soulève à la fin un enthousiasme sans pareil.

Tous les convives debout applaudissent et acclament de Monzie, les salves de bravos ne cessant que pour reprendre plus formidables.

Puis, annoncé par M. de Monzie et réclamé par toute l'assistance, notre compatriote M. Violette, dont nous avons ici même publié des poésies patoisées, nous débite celle-ci, pleine d'esprit et d'humour, qui soulève les applaudissements et la gaieté de tous les convives.

Connaissez un Monssu d'oueste poïs
Que s'obio escoutat bostré porloids
Cridorio fort dins cada mas
Qué coum'un libré haoutrés porlas,
Et qué sons estré dé Roudez
Porlas bougrement bien lou francés,
Dempé qué Limogno es espellit
Beléou tchomai plus dégus o bist
Commo lo qu'ès oissi ressemblado
Uno ton superbo toulado
Per festa lou triomphé dé Monssu Coudere
Qué beléou caougn otgatohe de trober ;
Mes dôssens lous roumia lous robis
En lous diguen sentomen « pax vobis ».

Bous boli diré brièvement
So qu'aï entendud en benguen
Recounta per dous del poïs
Qué coumo lou bènioou dé Poris.

Los élections lous trocossabou
Tout lou temps répoutinetchabou
Et se mé sissé pas més de lo portido
S'en sérioou foutud'un souneido

Obes pas fenit de tchomoiha ?
Et d'empotcha lou moundé dé rounga ?

Milo dious so dis lou pus biel
Oquel tessou de Piquorel
Es rouché coum'un tussou
Et bol pas entendré lo rosou ;
Mes bous Monssu qué dibés obé de l'eymé,
Et qu'obèssé même pas l'ètré d'estropogeyé
Digas ly qué pas dequ coustau nous ménou
Et qué beléu décha coussi zou nous rémenou

Ton qué per riré pas
Mettio lo mo dobous lou nas
Toqui l'espallo del tchououet
Que se met o diré tout d'un cop ;
Lou conditid dé moun omie
Es un homme fort bien bostit
Mes es to blone coumo lo collado
Et fo sobret ombé l'aigo seignado
Et sé huéi boulés orriba
Es del obont qué nous cal ona
Nous oca diéh qué borriorioou los gleyos
Que pourriou plus dousa los poullidos bour-
Et bési qué l'io res de conchat [reios
Pendes ona o bespro et ol Estobat
Nous cal un homé del gobertomen
Par qué demandé prou souben
So qu'o besouu lo coumano
Car oben pas trop de fourtano.
Baser bé se bostre deputat,
Quond demandé qu'on es escoutat ?
Et comprenez qu'on se fa beiré
Qué sé toum boillet trobaillé belési
Tus n'auras léou fatch un sodeou
Et lou mettras defforo on lou pé dins lou
Per counseignes cal un deputat [quouil.
Qué del gobertomen siasco'escoutat
Et lou cop qué sé mé bos creiré
Son diré rés et son té fa beiré
Boutoras per un candidat
Que siasco on paou mal oltéat
Et que sé l'y demandos quicon
Saicho lou coum per passa doun
Sen plus ol temps del loup gorou
Nous cal durbi l'el et lou bou
Car soum lous bou biellios bodernos
Qué prénioou bessigos per de loertnos.

C'est un beau succès que remporte

M. Violettes auquel vont les félicitations de tous.

Avant de lever la séance, M. le docteur Aymard donne lecture d'un télégramme de M. le Préfet qui, ainsi que l'avait demandé M. Aymard, accorde un jour de congé aux écoles publiques du canton. On applaudit vivement.

La série des discours est terminée : la fanfare joua *Marseillaise* et tous les convives quittent la salle de ce banquet dont ils garderont le meilleur souvenir.

Nous nous en voudrions de terminer ce compte rendu sans dire à tous nos félicitations et nos remerciements et notamment au sympathique président du comité radical M. le docteur Aymard, à tous ses fidèles collaborateurs Rouffix, Delon, Lagarde, etc. qui, amis de la première heure du *Journal du Lot*, nous ont fait un si amical accueil et nous ont si aimablement facilité notre tâche.

LIMOGNE ET ALBAS

M. Phalip (du Bassinet) a une supériorité sur M. Mourguès. Tout comme chez le maire la Tomate, les républicains ont organisé chez M. du Bassinet un banquet démocratique : et alors que chez le premier, les républicains furent injuriés, menacés, chez le second, ils ont été parfaitement accueillis.

Cependant, à tous les points de vue physique, politique, professionnels, M. du Bassinet et M. de la Tomate offrent une même analogie.

Tous deux sont de rudes gaillards d'apparence, cléricaux, notaires, pétris d'ambition et autoritaires.

Pourquoi le premier a-t-il eu une attitude moins correcte que le second à l'égard des républicains ?

C'est peut-être assez difficile que d'en donner la vraie raison, puisque dimanche M. du Bassinet n'était pas à Limogne.

Mais y serait-il resté, une contre-manifestation aurait-elle eu lieu ? On nous en avait menacé, pourtant ; il n'y a rien eu.

M. Phalip est un sage : d'abord, parce qu'il a compris que sa puissance faiblissait et ensuite, parce qu'il lui aurait été sans doute fort difficile de trouver à Limogne des malandrins assez osés pour jouer le rôle que jouèrent ceux d'Albas.

Et puis, les temps sont changés : aujourd'hui a chassé hier ; le 28 juillet a calmé les cerveaux si surexcités en avril 1906.

M. Phalip a certainement compris que cette fois-ci, il n'y avait rien à faire et que le mieux était encore d'accepter sans esclandre, le fait acquis.

Il était battu, si bien battu, tout comme le maire la Tomate d'Albas, qu'il a estimé qu'une manifestation contraire n'aurait apporté aucune consolation à son amertume de candidat malheureux.

M. Phalip est un sage : mais qu'il le soit encore un peu plus, c'est-à-dire qu'il démissionne de la mairie, et il méritera alors un bon point.

LOUIS BONNET.

A la préfecture

Par arrêté préfectoral en date du 30 septembre, M. Albert Guilhem attaché au cabinet du préfet du Lot, est nommé rédacteur à la 1^{re} division.

Nos plus vives félicitations.

Bal de la Jeunesse

La commission d'organisation du bal de la Jeunesse s'est réuni lundi soir pour le règlement des comptes. Après avoir constaté avec une bien légitime satisfaction le succès inespéré obtenu samedi par le Bal — organisé cette année en moins d'une semaine — la Commission envoie ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui ont bien voulu participer à cette fête de charité et tout particulièrement à son aimable présidente d'honneur Madame Charavy, qui a puissamment contribué à la réussite de ce bal.

Le Trésorier fait ensuite connaître la situation financière qui est la suivante :

Recettes.....	501,95
Dépenses.....	400,90
Excédent.....	101,05

La Commission décide que l'excédent sera comme les années précédentes, converti en bons de pains de 2 kilogs, que chacun des membres distribuera dans son quartier. L'on tire au sort les noms des boulangers chez lesquels les bons seront utilisables. Le sort désigne MM. Boyer, rue Saint-Pierre, 10 et Trémolières, place de la Halle.

Avant de lever la séance, le président proposa d'adresser des remerciements à la Presse pour le précieux concours qu'elle a prêté aux organisateurs du bal de la Jeunesse.

Le Président, Le Trésorier,
J. CRABOL. R. ESTOURNEL.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer plusieurs correspondances à jeudi.

Conseil général du Lot

Séance du 28 septembre 1907

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Pauliac.

Sont présents : MM. Pauliac, Daffas, Costes, Combarieu, Pendaries, Talou, Malvyère, Larnaudie, Loubet, Peyrichou, Coudere, Boyer, Margis, Cocula, Relhié, Cassaignes.

Le projet de sectionnement de Valprionde est ajourné.

Une demande de foire de la Dordogne et diverses demandes similaires reçoivent un avis favorable.

Habitations à bon marché. — Un comité de patronage sera créé ; il sera composé de MM. les membres de la commission départementale c'est-à-dire de MM. Coudere, Longpuech et Fontanille.

Demande de subventions pour constructions scolaires. — Il y a trois catégories de projets. M. Combarieu, rapporteur, énumère les communes intéressées. Le classement est adopté dans l'ordre présenté par le rapporteur.

Chapitre 17. — Le total était de 18,750 francs. Le chapitre est réduit à 13,000 francs. Au cours de la discussion sur ce chapitre M. Talou demande qu'une subvention de 200 fr. soit accordée à la société agricole la plus ancienne de la commune d'Espère. Cette proposition est adoptée par la commission et le conseil général. M. Coudere proteste à son tour contre la réduction des subventions allouées aux communes agricoles, notamment contre la réduction de la subvention accordée à Concots. M. Cocula appuie vigoureusement cette protestation. Finalement, M. Coudere obtient que cette subvention soit augmentée.

Acte est donné du dépôt du rapport de M. le directeur de l'Asile de Layme.

Diverses demandes de bourses sont rejetées.

Chemin de grande communication n° 44, traverse de Bretenoux, et chemin d'Autoire (élargissement de la traverse d'Autoire) : vote de fonds. — Adopté.

Chemin de grande communication n° 45. — Le crédit proposé est voté.

Bâtiments départementaux : rapports des architectes. — Acte est donné du dépôt.

Compte administratif des recettes et des dépenses départementales, budget supplémentaire. — Acte est donné.

Chapitre V. — Subvention pour les dépenses ordinaires. — M. Malvy père, rapporteur, fait connaître les réductions proposées par la commission des finances. — Adopté.

Chapitre 6. — Pas de modifications. — Adopté.

Chapitre 8. — Remboursement d'avances sur les dépenses ordinaires. Ce chapitre est maintenu sans modifications.

La récapitulation des recettes ordinaires donne un total de 1.787.750 fr. 78.

La suppression des travaux de grosses réparations des chemins vicinaux de grande communication au chapitre 6 est prononcée.

Au chapitre 28, quelques subventions pour les dépenses de l'instruction publique sont supprimées.

Chambre de commerce : subvention de 10.000 fr. — La somme sera inscrite au budget de 1909.

Demande de subvention pour l'érection d'un monument de Gambetta à Cavailhon. — 50 francs.

Le Conseil Général vote une somme de 200 francs pour la juste rémunération due à son sténographe, qui a été obligé de revenir à Cahors par suite de l'ajournement de la session d'août.

Pour indemnité de travail supplémentaire, l'Assemblée départementale vote une gratification de 50 francs en faveur de M. Delpech, huissier de la Préfecture.

Création d'un bureau télégraphique à Concorsets. — 760 francs sont votés.

Demande de secours Jules Faure, cantonnier. — Ajourner pour défaut de fonds disponibles.

M. Talou demande que les 2.000 francs destinés à rémunérer les employés de la Préfecture pour le travail que leur occasionne la loi de l'assistance aux vieillards soient distribués entre tous les employés, sans exception, dans la proportion que M. le Préfet déterminera. M. Cocula souhaiterait que cette somme de 2.000 francs tombât dans la caisse générale et fut distribuée avec d'autres gratifications disponibles entre tous les employés, à la fin de l'année. — La proposition de M. Talou est repoussée.

Les pouvoirs des membres du conseil départemental étant expirés, il y a lieu de les renouveler. Les trois membres élus l'an dernier sont maintenus.

La séance est suspendue et reprise à quatre heures trois quarts.

M. Malvy fait connaître que la récapitulation des recettes comme des dépenses ordinaires et extraordinaires s'élève également à la somme de 1.796.750 fr. 18.

M. Talou confirme que, conformément au vœu de la commission des travaux publics, une somme totale de 30.271 fr. 70 est proposée pour grosses réparations aux chemins vicinaux et que cette somme est votée.

M. Pendaries émet le vœu tendant à la réputation des doctrines hervéristes. M. Talou exprime le désir que ce vœu soit joint à celui qu'il a proposé à la séance d'avant-hier. M. Cocula demande que l'examen du vœu de M. Pendaries soit renvoyé au mois d'avril. M. Larnaudie réclame une addition qui est acceptée.

M. Daffas émet un vœu tendant à obtenir divers changements d'horaires.

M. Daffas lit un vœu de M. Larnaudie, Loubet, etc., tendant à une répression sévère des fraudes sur les vins et les denrées. — Adopté.

Vœu Larnaudie, réclamant la création d'un magasin de tabacs à Cahors. — Ce vœu est renvoyé à la session d'avril, avec prise en considération.

On revient sur le vœu Pendaries, qui donne lieu à une discussion. Finalement, on décide d'en ajourner l'examen au mois d'avril.

M. le président déclare la séance levée et la session close.

VOTRE ENFANT souffre-t-il aussi?

LA PREUVE Sotteville-les-Rouen, 24 Mars 1905. — Ma petite Fernande, déclarée tuberculeuse, prit et toléra parfaitement bien l'Emulsion Scott qui, en peu de jours, lui rendit l'appétit, améliora sa digestion et lui renouvela, lui fortifia le sang. Mon enfant est aujourd'hui sauvée ; elle, qui venait si mal auparavant, a augmenté de 4 kilos en 3 mois. — Lefebvre, 232, rue de la République.

Les Docteurs prescrivent toujours l'EMULSION SCOTT, parce qu'ils connaissent la haute qualité des substances qu'elle contient, et la perfection de sa formule et de sa préparation. Elle coûte un peu plus que ses grossières imitations, il est vrai ! Mais ne vaut-il pas mieux payer le prix et guérir promptement, radicalement, vos chers petits ? Sûrement si ! Exigez donc toujours le flacon Scott dont l'enveloppe porte la marque :

"LE PÊCHEUR AVEC LA MORUE"

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Échantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie), 356, rue St-Honoré, PARIS.

Au 7^e

Parmi les jeunes gens admis à l'école normale supérieure, qui sont affectés au 7^e en vue d'y accomplir le service militaire, nous relevons le nom de M. Lehr, et celui de M. Roussy, élève à l'École nationale des mines de Saint-Etienne.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 30 septembre, 1 h. 28 s.

La Peste à Marseille (?)

Le gouvernement n'a reçu aucune confirmation de la nouvelle donnée par un journal italien suivant laquelle des cas de peste auraient été constatés à Marseille. Le gouvernement considère cette nouvelle comme inexacte.

M. Fallières dans le Midi

Le train présidentiel est arrivé à 3 heures du matin à Montpellier. M. Fallières est parti à 7 heures du matin en automobile pour Agde ; une pluie torrentielle continue à dévaster la région.

AGENCE FOURNIER.

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore reçu notre télégramme quotidien.

Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Manu Militari. — Lundi matin M. Berty, commissaire de police à Cahors est venu expulser du presbytère M. le curé Hébrard. Ce dernier, s'étant enfermé dans son logis et a refusé d'ouvrir aux représentants de l'autorité. On a donc été obligé de requérir un serrurier, aussitôt qui a ouvert sans difficulté et on a signifié à M. le curé, que si à 5 heures, du soir, il n'avait pas déménagé, on lui jetait ses meubles à la rue.

Le presbytère sera un excellent local pour y installer l'école des filles et ce sera une économie considérable pour la commune.

Fumel

Noyée

Ainsi que les soupçons le faisait prévoir, le corps de la femme Augière dont la disparition était annoncée dans notre dernier numéro, a été retrouvé samedi matin dans le Lot au lieu dit Gaillardard par son fils qui depuis le départ de sa mère n'avait rien négligé et avait tout fait afin de la retrouver.

Les obsèques de cette malheureuse ont eu lieu dimanche matin.

Succès

Le jeune Maxime Favières fils de notre sympathique instituteur, vient d'obtenir de l'Etat la bourse pour le Collège de Villeneuve-s/Lot.

Toutes nos félicitations.

A VENDRE

Pour cause de départ

Belle chienne Saint-Germain

PRIX MODÉRÉ

S'adresser au Bureau du journal

Bulletin Financier

Paris, 30 septembre

La séance d'aujourd'hui est plutôt mauvaise, un fâcheux tassement des cours se produit dans plusieurs compartiments. Le Rio Tinto notamment réactionne à 1753 sur une nouvelle baisse du cuivre.

La liquidation de fin septembre s'opère très facilement, l'argent pour reports très abondant étant offert à 3/0/0.

La Rente française se tient à 94.10. On cote 21 centimes de report au par-quet.

Les fonds russes s'inscrivent : le 5 0/0 nouveau à 90.52 ; le 3 0/0 1891 à 62.65 et le Consolidé à 78.80.

L'Extérieure espagnole est faible à 93.02. L'Italien est stationnaire à 101.50 ainsi que le Turc à 92.70.

Dans le groupe des Etablissements de Crédit un léger tassement se produit. La Banque de Paris termine à 1446, le Comptoir d'Escompte à 680, le Crédit Foncier à 675 et le Crédit Lyonnais à 1150.

Les chemins français sont lourds ; le Lyon à 1352 ; le Nord à 1780 et l'Orléans à 1369.

Sur le marché en Banque St-Raphaël Quinquina est ferme à 91 fr.

Le Tabac et la santé

Les mauvais effets du tabac sur la santé sont de deux sortes, immédiats (nausées, vomissements) ou prolongés. Dans ce dernier cas ils se manifestent sur le cœur et surtout les artères par un durcissement des tissus c'est-à-dire l'artériosclérose. Or chacun sait que cette affection conduit un jour à la congestion ou à la paralysie. Pour éviter ces fatales conséquences et vivre en bonne intelligence avec son ennemi le tabac, il faut les combattre par le Sal de Vitel. La boîte pour traitement de 20 jours est envoyée contre mandat de 3 fr. 15 par M. J. Boilot, 20 rue Geoffroy l'Asnier à Paris. A Cahors pharmacie Fournier.

Les habitants de Cahors

peuvent maintenant faire cesser leurs maux de dos en suivant le conseil d'un habitant d'Albi.

M. Fau, 10 place du Foiral, à Albi, nous dit :

« Malgré tous les traitements suivis depuis une dizaine d'années, je souffrais toujours des reins. Le mal m'était survenu à la suite d'une rétention d'urine ; mes urines étaient irrégulières, troubles et déposaient comme du sable ou du gravier ; la nuit je n'avais pas de repos possible et dès le matin j'étais comme brisé de fatigue ; j'avais beaucoup de difficulté à faire quoi que ce soit et je devenais très inquiet lorsque j'entendais parler des Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors. Dès les premières doses je ressentis un bien-être général, mes urines étaient plus faciles et moins chargées, après une semaine je pouvais enfin reposer et maintenant je suis si bien soulagé de la vessie que je suis tout heureux de pouvoir recommander ce remède qui m'a fait tant de bien malgré mes 76 ans. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Toute douleur dans le dos et dans les lombes prouve que les reins sont faibles ou malades. Les reins ne sont pas faits pour être surchargés de travail et quand on veut leur imposer plus qu'ils n'en peuvent accomplir, surviennent les douleurs et la faiblesse dans le dos, le mal de tête, le sentiment de lassitude, l'irritabilité, la neurasthénie et les troubles urinaires. Et peu après si aucun effort n'est tenté pour soulager les reins, viennent l'hydropisie, le diabète, le rhumatisme, ou d'autres maladies dangereuses. Les Pilules Foster pour les Reins sont le remède spécial pour les reins et la vessie et peuvent être employées en toute sécurité par les enfants aussi bien que par les vieillards. Quand un signe quelconque de maladie des reins apparaît, on devrait aussitôt prendre ce remède.

Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins dont l'efficacité est universellement connue ; elles sont uniques dans leur genre ; surtout ne vous laissez pas substituer une imitation avec un nom plus ou moins approchant. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris.

J. C. 16.

Bibliographie

Tous les gens d'esprit lisent

Le Cri de Paris (11^e année d'existence), le plus mordant, le plus spirituel des journaux hebdomadaires.

« Le Cri de Paris » paraît chaque samedi, sur 20 pages, avec deux grands dessins d'actualité et de nombreux portraits.

Couilles de la vie politique, sociale, parisienne, mondaine, littéraire, artistique. Portraits, silhouettes, caricatures de toutes les personnalités françaises et étrangères célèbres.

« Le Cri de Paris » s'adresse à toutes les classes de la société et surtout aux gens d'esprit de tous les partis. C'est le plus vivant et le plus passionnant des journaux français !

Le numéro seulement 20 centimes. En vente partout.

Abonnements : France, un an, 10 fr. — six mois, 6 francs. — Etranger : un an, 14 francs. — six mois, 8 francs.

Spécimen gratuit sur demande. Paris, 9, rue Molière (avenue de l'Opéra).

Avis

On ne saurait trop recommander à tous ceux qui aiment les jolis journaux illustrés d'acheter le Magazine illustré

« **Madame et Monsieur** »

qui est incontestablement la plus jolie revue qui se publie actuellement.

Le numéro ne coûte que 40 centimes et l'abonnement qui ne coûte que 10 francs

par an est immédiatement remboursé par de très jolies primes et par un bon qui permet à l'Abonné de se faire photographier gratuitement chez les meilleurs photographes, dans plus de quarante villes de France et à l'étranger.

Chemin de fer d'Orléans

Voyage de M. le Président de la République à Villeneuve-sur-Lot

Il sera délivré les 2 et 3 octobre prochain avec validité pour le retour jusqu'au 4 octobre inclus, des billets aller et retour à prix réduits, de toutes classes, pour Villeneuve-sur-Lot, par les gares et stations du réseau situées sur les sections ci-après : Périgueux inclus à Brive inclus, Périgueux à Agen inclus, Penne à Tonneins inclus, Condat-Beauregard à Gourdon, Brive à Souillac, Cazouls à Réalville inclus, Brive à Capdenac, St-Denis-près-Martel à Bergerac inclus, Capdenac à Monsempron-Libos.

Réduction : Au départ des gares situées à 75 kilomètres au moins de Villeneuve-sur-Lot, prix du tarif général réduits de 30 0/0.

Au départ des gares situées à moins de 75 kilomètres de Villeneuve-sur-Lot, tarif spécial G. V. 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres réduits de 30 0/0.

La durée de validité de ces billets réduits de 30 0/0 ne pourra être prolongée même moyennant supplément, ces bil-

lets seront soumis, quant aux autres conditions non contraires à celles qui précèdent, au tarif spécial G. V. n° 2 précité.

Les billets délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. 2, dont la durée de validité prévue par ce tarif, sera inférieure à celle des billets réduits de 30 0/0 auront la même durée que ces derniers et comme eux ne seront susceptibles d'aucune prolongation.

Ceux dont la durée de validité sera supérieure conserveront cette durée et pourront être prolongés moyennant supplément conformément aux conditions du tarif G. V. 2

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).
Albums de photographies : *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10) ; *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, AN-

GOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.
De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.
De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.
De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.
D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans, sont également mises en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

Et en dépôt par jour, 40,000 journaux en venant du monde entier.

publie l'ARGUS des REVUES, mensuel

édite l'ARGUS de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes politiques et leur élection publique.
L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.
Adresse télégraphique : AONASSUR-Paris
Adresse téléphonique : 102-62
Chèque au Directeur, 14, Rue Drouot, PARIS 8^e

Emigration au Chili

pour ouvriers, artisans, agriculteurs, toutes professions. Ecrire à G. COLSON, Bordeaux.

RELIGIEUSE, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Maison Buret à Nantes.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de M. KERN

15, Boulevard Gambetta

Maison Bonnyson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken a le pas d'OPÉRATEUR

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 50

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

Dit Modeste y perdre, elle avoua plus tard que les sentiments exprimés dans ses lettres avaient flechi devant le plaisir de mettre aux prises trois esprits si différents, trois hommes, dont chacun pris séparément, aurait certainement fait honneur à la famille la plus exigeante. Néanmoins cette volupté d'amour-propre dominée chez elle par l'ambition tropique malice qu'avait engendrée la blessure affreuse qui déjà lui semblait seulement un mécompte. Aussi lorsque le père dit en souriant : — Eh bien ! Modeste, veux-tu devenir duchesse ?

— Le malheur m'a rendu philosophe, répondit-elle en faisant une révérence moqueuse.

— Vous ne serez que baronne ?... lui demanda Butscha.

— Ou vicomtesse, repliqua le père.

— Comment cela ? dit vivement Modeste.

— Mais si tu agréais M. de La Brière, il aurait bien assez de crédit pour obtenir du Roi la succession de mes titres et de mes armes...

— Oh ! dès qu'il s'agit de se déguiser, celui-là ne fera pas de façons, répondit

amèrement Modeste.

Butscha ne comprit rien à cette épi-gramme dont le sens ne pouvait être deviné que par Mme et M. Mignon et par Dumay.

— Dès qu'il s'agit de mariage, tous les hommes se déguisent, répondit Mme Latournelle, et les femmes leur en donnent l'exemple. J'entends dire depuis que je suis au monde : « Monsieur ou Mademoiselle une telle a fait un bon mariage ; » il faut donc que l'autre l'ait fait mauvais ?

— Le mariage, dit Butscha, ressemble à un procès, il s'y trouve toujours une partie de mécontente ; et si l'une dupa l'autre, la moitié des mariés joue certainement la comédie aux dépens de l'autre.

— Et vous concluez sire Butscha ? dit Modeste.

— A l'attention la plus sévère sur les manœuvres de l'ennemi, répondit le clerc.

— Que t'ai-je dit, ma mignonne ? dit Charles Mignon en faisant allusion à la scène avec sa fille au bord de la mer.

— Les hommes, pour se marier, dit Latournelle, jouent autant de rôles que les mères en font jouer à leurs filles pour s'en débarrasser.

— Vous permettez alors le stratagème dit Modeste.

— De part et d'autre, s'écria Gobenheim, la partie est alors égale.

Cette conversation se faisait comme on dit familièrement à bâtons rompus, à travers la partie et au milieu des appréciations que chacun se permettait de M. d'Hérouville qui fut trouvé très bien par le petit notaire, par le petit Dumay, par le petit Butscha.

— Je vois, dit Mme Mignon avec un sourire, que Mme Latournelle et mon pauvre mari sont ici les monstrosités. — Heureusement pour lui, le colonel n'est pas d'une haute taille, répondit Butscha pendant que son patron donnait les cartes, car un homme grand et spirituel est toujours une exception.

Sans cette petite discussion sur la légalité des ruses matrimoniales, peut-être taxerait-on de longueur le récit de la soirée impatientement attendue par Butscha : mais la fortune pour laquelle tant de lâchetés secrètes se commirent prêterait-elle aux minuties de la vie privée l'immense intérêt qui développera toujours le sentiment social si franchement défini par Ernest dans sa réponse à Modeste.

Dans la matinée, arriva Desplein qui ne resta que le temps d'envoyer chercher les chevaux de la poste du Havre et de les atteler, environ une heure.

Après avoir examiné Mme Mignon, il décida que la malade recouvrerait la vue, et il fixa le moment opportun pour l'opération à un mois de là. Naturellement cette importante consultation eut

lieu devant les habitants du Chalet, tous palpitants et attendant l'arrêt du prince de la science. L'illustre membre de l'Académie des Sciences fit à l'aveugle une dizaine de questions brèves en étendant les yeux au grand jour de la fenêtre.

Etonné de la valeur que le temps avait pour cet homme si célèbre, Modeste aperçut la calèche de voyage pleine de livres que le savant se proposait de lire en retournant à Paris, car il était parti la veille au soir, employant ainsi la nuit à dormir et à voyager. La rapidité, la lucidité des jugements que Desplein portait sur chaque réponse de Mme Mignon, son ton bref, ses manières, tout donna pour la première fois à Modeste des idées justes sur les hommes de génie. Elle entrevit d'énormes différences entre Canalis, homme secondaire, et Desplein, homme plus que supérieur. L'homme de génie a dans la conscience de son talent et dans la solidité de la gloire comme une garenne où son orgueil légitime s'exerce et prend l'air sans gêner personne. Puis sa lutte constante avec les hommes et les choses ne lui laissent pas le temps de se livrer aux coquetteries que se permettent les héros de la mode qui se hâtent de récolter les moissons d'une saison fugitive, et dont la vanité, l'amour-propre ont l'exigence et les taquineries d'une douane à percevoir ses droits sur tout ce qui passe à sa portée. Modeste fut d'autant plus enchantée de ce grand

praticien qu'il parut frappé de l'exquise beauté de Modeste, lui entre les mains de qui tant de femmes passait et qui depuis longtemps les examinaient en quelque sorte à la loupe et au scalpel.

— Ce serait en vérité bien dommage, dit-il avec ce ton de galanterie qu'il savait prendre et qui contrastait avec sa prétendue brusquerie, qu'une mère fut privée de voir une si charmante fille.

Modeste voulut servir elle-même le simple déjeuner que le grand chirurgien accepta. Elle accompagna de même que son père et Dumay le savant attendu par tant de malades, jusqu'à la calèche qui stationnait à la petite porte et là, l'œil doré par l'espérance, elle dit encore à Desplein : — Ainsi, ma chère maman me verra.

— Oui, mon petit feu follet, je vous le promets, répondit-il en souriant, et je suis incapable de vous tromper, car moi aussi j'ai une fille !...

Les chevaux emportèrent Desplein sur ce mot qui fut plein d'une grâce inattendue. Rien ne charme plus que l'imprévu particulier aux gens de talent.

Cette visite fut l'événement du jour, elle laissa dans l'âme de Modeste une trace lumineuse. La jeune enthousiaste admira naïvement cet homme dont la vie appartenait à tous et chez qui l'habitude de s'occuper des douleurs physiques avait détruit les manifestations de l'égoïsme. Le soir, quand Gobenheim,

les Latournelle et Butscha, Canalis, Ernest et le duc d'Hérouville furent réunis, chacun complimenta la famille Mignon de la bonne nouvelle donnée par Desplein. Naturellement alors la conversation ou domina la Modeste que ses lettres ont révélée, se porta sur cet homme dont le génie était, malheureusement pour sa gloire appréciable seulement par la tribu des savants et de la Faculté, Gobenheim laissa échapper cette phrase qui, de nos jours, est la Sainte-Ampoule du génie au sens des économistes et des banquiers : — Il gagne un argent fou !

— On le dit très intéressé, répondit Canalis.

Les louanges données à Desplein par Modeste incommodaient le poète. La Vanité procède comme la Femme. Toutes deux elles croient perdre quelque chose à l'éloge et à l'amour accordés à autrui. Voltaire était jaloux de l'esprit d'un rotin que Paris admira deux jours, de même qu'une duchesse s'offense d'un regard jeté sur sa femme de chambre. L'avarice de ces deux sentiments est telle qu'ils se trouvent volés de la part faite à un pauvre.

— Croyez-vous, monsieur, demanda Modeste en souriant, qu'on doive juger le génie avec la mesure ordinaire ?

(A suivre)

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénélon et du Lycée Molléro

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS